
CHARTRE DE MODÉRATION ET D'ENGAGEMENT

Page Facebook de la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges

La page Facebook de la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges est un espace d'informations ouvert à toutes et tous dont l'objectif est de faire la promotion de nos services, nos événements et notre actualité.

Les utilisateurs de cette page Facebook sont autorisés à réagir et commenter les publications, poser des questions et interagir avec les autres membres.

Pour que les échanges puissent se faire sans encombre et de façon constructive, les modérateurs de la page Facebook se réservent le droit de supprimer tout commentaire ou tout contenu qu'ils jugeraient non conforme.

La présente charte a été élaborée afin de préciser aux utilisateurs de Facebook les conditions de consultation et d'interaction sereines et pertinentes de la page. En consultant, s'abonnant et interagissant, l'utilisateur Facebook accepte sans réserve la présente charte de modération, et s'engage à la respecter.

RÈGLES DE MODÉRATION ET DE BONNE CONDUITE

Conformément à la législation française, il est rappelé que les faits suivants sont interdits :

- L'incitation la discrimination, à la haine ou à la violence à caractère raciste, xénophobe, homophobe, révisionniste ou négationniste ;
- Les messages, commentaires ou images pornographiques ou sexistes ;
- Propos incitant à une consommation d'alcool excessive ou inappropriée, ou faisant l'apologie de l'ivresse.

Les modérateurs se réservent également le droit de supprimer les commentaires et publications :

- Portant sur la négation des crimes contre l'humanité et l'apologie des crimes de guerre ;
- Comportant des propos agressifs, injurieux, vulgaires, mensongers, constitutifs de harcèlement ou prenant à partie un ou plusieurs participants ;
- De nature diffamatoire ou dénigrante ;
- Hors sujet, superflues, redondantes (spam), sans apport particulier pour les échanges ;
- De nature commerciale, promotionnelle et publicitaires, propagandiste ;
- Comportant des données personnelles (coordonnées postales, numériques, téléphoniques) ;
- Contraires aux droits d'auteurs ou droits voisins, au droit applicable aux bases de données, au droit à l'image ou au droit au respect de la vie privée ;
- Les contributions abusives en « langage SMS » et en majuscules ;
- Portant atteinte à la réputation et à l'image de la communauté de communes, à ses élus, services et agents.
- L'incitation au piratage informatique ;
- La publicité et le prosélytisme.

Les publications sont visibles sur la page dès qu'elles sont rédigées et validées par les utilisateurs.

Dans un premier temps, la modération automatique de Facebook s'applique avant toute publication par les utilisateurs. Cette fonctionnalité supprime les messages que le réseau considère être du spam.

Dans un second temps, les commentaires et publications qui sont postés et visibles feront l'objet d'une modération a posteriori et sans préavis dès lors que les modérateurs estiment qu'ils ne sont pas conformes à la loi française et aux règles de bonne conduite.

Tout utilisateur s'expose à une exclusion (blocage) en cas de non-respect répété des règles en vigueur.

Les critiques ou les commentaires sur la modération de la communauté de communes doivent être effectués en privé. Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société META selon la procédure de signalement qu'elle a mise en place. De plus, les modérateurs de la page se réservent le droit de signaler aux autorités judiciaires les comportements illégaux.

LIMITES DE RESPONSABILITÉ

Les modérateurs de la page Facebook de la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges sont les seuls responsables du contenu qu'ils publient en ligne. Ils s'engagent à ce que les contenus publiés ne soient pas de nature à porter atteinte aux intérêts légitimes de tiers quels qu'ils soient.

Les informations mises à disposition sur la page sont uniquement publiées à titre informatif. En conséquence, l'utilisation des informations et des contenus disponibles ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité des services de la communauté de communes. Il appartient aux modérateurs de prendre toutes les dispositions nécessaires permettant de protéger leurs propres données pour accéder à la page.

Les modérateurs de la page Facebook se réservent le droit de modifier les termes, conditions et mentions de la présente charte à tout moment sans avis préalable. Il est donc conseillé aux utilisateurs de consulter régulièrement la dernière version de cette charte disponible sur la page et sur le site internet de la communauté de communes : <https://ccghv.fr/mentions-legales/>